

PROGRAMME DE FORMATION

Port du Harnais dans le BTP

PUBLIC VISÉ :

Personnels et chefs d'entreprises du BTP et de l'Industrie, même débutants, qui doivent réaliser des travaux en hauteur d'un harnais et d'un système de liaison.

PRÉ-REQUIS

- 1- Être âgé de 18 ans minimum
- 2- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour le travail en hauteur et le port du harnais.
- 3- Expérience professionnelle requise :
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis



DURÉE / TARIF / DATES / LIEU / HORAIRES

1 journée de 7 h, Convention et convocation joint.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES :

- Inscription préalable au minimum 72h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.

MODALITE D'ORGANISATION :

Formation en groupe de 4 à 8 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants, un casque de chantier (avec jugulaire) et un harnais de sécurité avec longe antichute.

RÉFÉRENCES :

Décret N° 65-48 du 8 janvier 1965 par le décret 924 du 1er septembre 2004.

Recommandations R 430 / R 431 de la CNAM Article du Code du Travail R4323-62

VALIDITE :

Pas de durée de validité. (Recommandée : 3 ans)

Celle-ci est à définir par l'employeur au moyen de contrôles périodiques des capacités des travailleurs.

INTITULÉ

Formation Port du harnais sur site équipé et non équipé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- * Permettre à chacun d'évoluer en toute sécurité sur son support d'activité professionnelle.
- * Comprendre et appréhender les conséquences d'une chute sur le corps humain.
- * Connaître la réglementation en vigueur, le cadre d'intervention des travaux en hauteur.
- * Etre capable de porter secours à un équipier en grave difficulté.

PARTIE THÉORIQUE : (4 h y compris accueil, test théorique et clôture de la formation)

- * Sensibilisation aux chutes de hauteur
- * Textes réglementaires européens et nationaux / Droits et devoirs employeurs/ employés
- * La protection collective
- * La protection individuelle (Normes/ obligations)
- * Force choc / Facteur de chute / Tirant d'air / Effet pendulaire
- * Délai d'intervention sur victime suspendue
- * Les ancrages, les amarrages les lignes de vie NF EN 795 Test d'évaluation théorique

PARTIE PRATIQUE :

- * Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : Harnais / Anti-chutes / Ancrages.
- * Vérification des EPI avant utilisation : Réglage du harnais / Test de suspension
Déplacements avec longues doubles / Maintien au travail.
- * Déplacement sur lignes de vie horizontale. / Analyse des différents risques.
- * Déplacement sur lignes de vie verticale (appréciation du vertige).
- * Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides.
- * Réalisation points d'ancrages temporaires et nœuds sur cordes, lignes de vies provisoires.
- * Modes opératoires d'interventions en hauteur.
- * Atelier d'évacuation d'une personne suspendue avec évacuateur (si possibilité).

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence (1/2 Jée), attestation individuelle de fin de formation et / ou Attestation de Compétence Formation, en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud auprès des stagiaires puis à froid auprès de l'entreprise.

METHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable permettant au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur aborde progressivement tous les points du programme.

Partie Théorique : d'échanges d'expériences, de démonstration pratique et d'explications sur paperboard.

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation. Évaluation théorique par un questionnaire écrit.

Partie Pratique : Mise en situation en groupe et individuelle. Après explication par le formateur et démonstration, si besoin, chaque stagiaire réalise les différentes interventions prévues (Vérification et utilisation des EPI, test de suspension, Déplacement sur ligne de vie horizontale et sur ligne de vie verticale, Réalisation de points d'ancrages temporaires et nœuds sur cordes. Réflexion sur l'évacuation d'une personne suspendue).

Evaluation continue sur les différentes activités pratiques.

ENCADREMENT – FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaire des diplômes requis : (Reconnaissance Echafaudage FORPREV – INRS/CARSAT)

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de BTP